

# ÉDITO

L'esprit de la loi Darmanin est une vision caricaturale de « l'utilitarisme » : est utile ce et ceux qui répondent à un besoin solvable. A partir de là, il y a les « utiles » et les « inutiles », autant dire les « pauvres fainéants ». Alors, pour les rendre « utiles », il faut les précariser encore plus en leurs supprimant les droits au chômage, par exemple, ou en empêchant leur régularisation. On peut même voter une loi pour retarder l'âge de la retraite et son montant. Car l'un des objectifs majeurs de cette loi est de fabriquer administrativement des travailleur/ses précaires pour les besoins immenses des entreprises. Il faut dire que la France est largement passée en dessous du seuil de renouvellement de la population (1,8 enfant par femme par rapport à 2,1 nécessaire). Alors pourquoi brandir l'arme de l'expulsion à grande échelle et du contrôle des frontières ? L'accentuation de la répression prônée dans la loi Darmanin, servira bien sûr à caresser dans le sens du poil l'opinion d'Extrême Droite. Mais, plus qu'à augmenter les expulsions, elle aura surtout pour fonction de faire régner la peur pour obliger les personnes étrangères, surtout « sans papier », à raser les murs et accepter n'importe quoi. Une version « moderne » de l'esclavagisme plus ou moins soft. Ce ne sont donc pas tels ou tels articles que nous refusons, c'est l'ensemble.

#### INFOS INTERNATIONALES

**Prison pour avoir sauvé des vies ?** Sarah Mardini et Seán Binder, deux bénévoles d'une ONG de sauvetage en mer, risquent la prison pour avoir sauvé des personnes exilées. Depuis quatre ans, la justice grecque les harcèle par le biais d'une enquête grotesque et d'accusations infondées. Retour sur un exemple typique de criminalisation de la solidarité. *Amnesty*.

Criminalisation des personnes exilées solidaires de leur campagnons et compagnes de migration. Migreurop a organisé, fin 2022, un webinaire sur cette dimension du délit de solidarité. On en parle relativement bien quand il concerne des Européen/nes, mais fort peu lorsqu'il touche des migrant·e·s solidaires et qui sont pourtant condamné·e·s à des peines de prison beaucoup plus lourdes : migreurop.

Les « ports sûrs » en Italie : à chaque sauvetage, les autorités maritimes italiennes instruisent tous les navires humanitaires de rallier immédiatement des « ports sûrs » très éloignés. Les navires sont ainsi écartés des zones d'opération, réduisant la capacité de sauvetage en Méditerranée centrale, alors même que l'absence de moyens de secours a des conséquences mortelles.

L'UE cherche à renforcer les renvois des personnes déboutées du droit d'asile, que ce soit par retours volontaires ou expulsions : InfoMigrants.

Une Iranienne expulsée par la Belgique. Après avoir échappé à trois tentatives d'expulsions vers l'Iran, menacée par sa famille, elle a fini par être renvoyée en Turquie où elle dit craindre pour sa vie : InfoMigrants.

Devenir « le pays le moins attractif d'Europe » pour dissuader les demandes d'asile en Suède, tel est l'objectif du gouvernement libéral conservateur allié sur ce point à l'extrême Droite à travers une campagne d'information internationale : Le Monde.

Au Royaume-Uni, 200 migrants mineurs non accompagnés portés disparus. Ils étaient hébergés dans des hôtels par le gouvernement britannique qui est accusé par un parti d'opposition de les avoir « abandonnés" : InfoMigrants (1) et (2).

Le changement climatique augmente les cas de trafic d'êtres humains, met en garde un rapport de l'ONU. C'est une double peine. Les catastrophes environnementales liées au changement climatique mettent en péril les habitations, la santé et le travail de millions de personnes. Mais, pire, elles les exposent aussi à de plus grands risques d'exploitation par des groupes criminels : *InfoMigrants*.

#### INFOS NATIONALES

Projet de loi « immigration/asile » ; prochaines étapes : 1er février 2023 : présentation du projet de loi en Conseil des ministres ; février-mars 2023 : examen du projet de loi par le Sénat (première lecture) ; avril-mai 2023 : examen du projet de loi par l'Assemblée Nationale (première lecture).

« L'Accueil inconditionnel sous le prisme juridique », vu par l'ANVITA ; Ce guide juridique propose un cadre et des outils juridique pour les collectivités membres de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA). Il rappelle que l'accueil inconditionnel repose sur une base légale qu'il est essentiel de rappeler et de défendre. Il est possible de le télécharger *ici*.

Se loger n'est pas un crime, c'est un droit! Le 31 janvier, la proposition de loi « Kasbarian-Bergé » de la majorité visant à criminaliser les victimes de la crise du logement sera examinée en séance au Sénat. Durci le 2 décembre lors de son adoption à l'Assemblée nationale en première lecture, le texte prévoit une accélération considérable de l'expulsion des locataires en impayés de loyers : *Gisti*.

« Dans le débat sur la réforme des retraites, démographie et immigration sont deux sujets tabous ». L'immigration est une donnée essentielle de la démographie qui pèse dans les rapports de force économiques et politiques internationaux, observe dans sa chronique Philippe Bernard, éditorialiste au « Monde » : Tribune.

Le titre de séjour « métiers en tension », une avancée, à condition que les restrictions ne soient pas trop fortes. Article à lire sur alternativeseconomiques.fr.

Sur les chantiers des JO de Paris 2024, des sans-papiers si encombrants. Derrière la belle image des Jeux Olympiques qui auront lieu à Paris se cache un quotidien moins avouable avec une main d'oeuvre illégale utilisée sur les chantiers : https://actu.fr/societe/.

Tentative d'expulsion d'une femme iranienne vers son pays d'origine. Elle a fui l'Iran au mois de décembre 2022 après avoir participé aux manifestations contre le régime et avoir été arrêtée par la police iranienne. À lire sur le site de *La Cimade*.

Un père de famille géorgien, habitant de Coutances, a été expulsé le 26 novembre au terme d'un acharnement policier dans le sillage des récents appels à la fermeté de Gérald Darmanin aux préfets. En France depuis 2019, sa femme et ses enfants pourraient subir le même sort dans les prochains jours. Cela donne le ton de la future loi Asile et immigration. *Mediapart* 

Les demandes d'asile en France et les expulsions d'étrangers en forte hausse en 2022, selon le ministre de l'intérieur. Plus de 34 000 sans-papiers auraient été régularisés l'an passé, soit une hausse de 8 % par rapport à 2021 : le Monde.

Rapport sur la pauvreté en France, édition 2022-2023. L'ouvrage, édité par l'Observatoire des inégalités, présente un état des lieux complet et repère les principales évolutions. Il établit un diagnostic sur la grande pauvreté qui place des centaines de milliers de personnes dans des conditions de vie indignes (Observatoire).

Les secours prennent en charge 18 migrants entassés dans un local de la PAF à Menton. Certains ne pouvaient pas être pris en charge par le Département des Alpes-Maritimes, faute de places : Francebleu.

Différents cours de français qui permettent de décrocher un emploi : la maîtrise de la langue française est nécessaire pour trouver un emploi ou évoluer dans une entreprise. C'est pourquoi Pôle emploi finance des formations à l'Afpa pour apporter des premières bases en langue françaises. Une émission de *Francebleu Provence*.

# INFOS RÉGIONALES

Nouveau squat : ambiance électrique dans le Briançonnais. Un an après le Marteau et l'Osef, (deux squats ouverts l'année passée afin de continuer la lutte à la frontière) un nouveau squat est venu perturber la tranquillité de la mairie Briançonnaise : Vallées en lutte.

### INFOS MARSEILLE

Nuit de la solidarité : en lien avec les services de l'État et les associations luttant contre la grande précarité, plus de 1 000 bénévoles ont répondu à l'appel de la Ville pour aller à la rencontre des sans-abri : La Provence (1) et (2), Marseille et La Marseillaise.

Comment répondre au mieux aux besoins des personnes sans-abri ? Audrey Garino, adjointe en charge de la Solidarité, fait le point sur les initiatives de la municipalité en la matière et note que « Il y a une recrudescence de femmes sans-abri » : madeinmarseille.

## LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Les rapports d'activités de l'association sont sur le site internet du Réseau : ils viennent d'être mis en ligne ; vous les trouverez à télécharger en cliquant sur l'onglet « Nous connaître » : https://reseauhospitalite.org/rapports-activites.

Conseil d'Animation et d'Administration : la dernière réunion s'est tenue mardi dernier, avec un ordre du jour bien fourni : bilan financier, hébergement solidaire, communication, 12ème rencontre de l'hébergement, recherche d'un local inter-associatif, rencontre régionale, rencontre avec les patrons solidaires. Un compte-rendu de ce CAA vous sera prochainement adressé.

Service Civique: le Réseau recherche toujours un.e volontaire, pour participer au travaux du groupe « hébergement solidaire »; si vous connaissez, dans vos réseaux, un.e jeune (+ de 18 ans) qui pourrait être intéressé.e, il/elle peut voir le contenu de la mission et postuler sur le site service civique et/ou nous contacter: contact@reseauhospitalite.org.

#### CULTURE

« Sous-chambre ». 2077, dans la cave d'une ville occidentale où règnent la corruption et la peur. Joan découvre un inconnu dans son appartement. L'histoire de cet immigré clandestin va changer sa vie... À Marseille au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, jeudi 16 et vendredi 17 février ; réservations : Théâtre de l'Œuvre.

### **AGENDA**

Jeudi 2 février, 14h30, table ronde « les femmes méditerranéennes brisent les barrières » au centre social Velten, 16 rue Bernard du Bois, Marseille 1er (https://www.iemed.org).

Dimanche 5 février, au pont de La Vachette à 17h : « Tous Migrants » nous invite à participer à la journée mondiale de lutte contre le régime de morts aux frontières et pour exiger la vérité, la justice et la réparation pour les victimes et leurs familles.

Lundi 6 février, journée mondiale de lutte contre les politiques migratoires meurtrières : La Cimade.

jeudi 16 février : Cercle de Silence à 17h 30, Cours St-Louis. (Marseille, 13001).

**Jeudi 16 février**, à partir de 16 heures, séminaire exceptionnel de « *lieux et territoires des migrations en Méditerranée* », au campus de Saint-Charles (Marseille 1er). Présentation de l'*Atlas des Migrations dans le monde* et projection du film « *18 mois* ». Contact : seminairemimed.mmsh@gmail.com - site internet : *https://mimed.hypotheses.org/* 

Jeudi 2 mars, les rencontres de l'hébergement solidaire du Réseau Hospitalité fêtent leurs 5 ans d'existence, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, à 18h30.

### LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 21 et le 27 janvier, le Réseau Hospitalité de Marseille a reçu 4 demandes d'hébergement concernant une femme, une autre femme avec sa fille, un jeune couple avec un petit garçon, et un jeune garçon.

Et vous ? Pourriez-vous héberger une personnes exilée ? Sachez tout d'abord que c'est légal ; la loi autorise toute aide humanitaire à des étrangers, à condition qu'elle soit sans contrepartie (CESEDA L.823-9). Avez-vous une chambre à proposer par exemple ? Vous pourrez héberger selon vos possibilités : une nuit, quelques-unes ou davantage. Vous pourrez également vous organiser avec des amis pour partager l'hébergement. Des questions à poser ? N'hésitez pas à nous en parler : contact@reseauhospitalite.fr